



SÉCURITÉ DES SPIP

Enfin une 1^{ère} avancée

COMMUNIQUÉ : ***obtenue par FO JUSTICE !***

Depuis 2020, **FO Justice** revendique seul la sécurisation des SPIP, en milieu ouvert, comme en milieu fermé, où la plupart des box d'entretiens sont insuffisants, ou non sécurisés.

Suite aux récents événements survenus au SPIP de Fort-de-France en Martinique, **FO Justice** a immédiatement pris ses responsabilités en portant la voix des agents sur le terrain avec la plus grande fermeté au niveau local comme au niveau national, conformément à nos habitudes.

Lors de nos récentes déclarations liminaires en CSA DGAP, et ce jour en CSA Ministériel, il n'était pas concevable de laisser sous silence le traumatisme vécu par nos collègues du SPIP de Martinique.

► **FO Justice** a exigé des réponses immédiates et concrètes face à l'urgence absolue de la situation sécuritaire dans nos services.

Face à notre insistance et à la légitimité de nos revendications, l'administration a enfin fini par entendre notre voix.

La DGAP a répondu favorablement à notre demande de réalisation d'un état des lieux complet en matière d'hygiène et sécurité des locaux pour tous les SPIP de Métropole et d'Outre-Mer. Cet inventaire indispensable permettra d'intégrer concrètement la prise en compte de la sécurisation des SPIP en vue du prochain budget.

Si cette annonce constitue une première avancée, et la reconnaissance de notre combat de longue date, **FO Justice** restera extrêmement vigilant.

Notre syndicat ne tolérera pas de promesses sans actes et nous serons particulièrement attentifs à la traduction budgétaire réelle de cet engagement.

La sécurité des agents est un principe non négociable et doit être une priorité absolue et immédiate du ministère de la Justice.

FO Justice continuera de porter haut et fort vos revendications, sans concession !!!

FO Justice – le 23 Juillet 2026